

Programme d'approvisionnement alimentaire en faveur de la Fédération de Russie

1998/0343(CNS) - 16/12/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Juan COLINO SALAMANCA (PSE, E), le Parlement européen approuve en urgence la proposition de règlement relative à un programme d'approvisionnement en produits agricoles de la Fédération de Russie pour un montant total de 400 Meuros. Il demande cependant que parmi les quantités de produits alimentaires fournies figurent également 50.000 tonnes de filet de maquereau congelé et que des efforts soient consentis côté russe pour clarifier au maximum les conditions de distribution et d'utilisation de l'aide. A cet égard, le Parlement européen insiste pour que des principes soient définis pour les appels d'offre réalisés par les autorités russes et que des ONG internationales (Croix-Rouge, Caritas International) soient associées à la distribution de l'aide. Le Parlement insiste également pour que la visibilité de l'aide communautaire soit assurée. Enfin, le Parlement demande à être tenu informé du contenu du Memorandum conclu entre la Communauté et la Russie ainsi que de l'exécution des crédits.